

POLTERGEISTOPHOBIE Peur des esprits frappeurs

Phobie non spécifique, non classifiée en tant que trouble anxieux défini dans le DSM-5 et la CIM-11

Les **poltergeists**, ou esprit frappeurs, sont souvent qualifiés de « fantômes », bien qu'ils constituent une catégorie particulière. « On regroupe traditionnellement toutes ces manifestations sous le terme générique de petite hantise, qui diffère de la grande en ce qu'elle exclut les apparitions, les revenants, les fantômes. ».

Il s'agit essentiellement de mouvements d'objets inexplicables, de jets de pierres, de bruits sans cause physique apparente, de perturbations des appareillages électriques, de lumières, de départs de feux, etc. Les apparitions de formes floues sont très rares, ainsi que la référence possible à un ou plusieurs défunts. Ces phénomènes seraient le plus souvent liés à la présence d'un ou d'une adolescent(e) perturbé(e).